

PLAQUETTE DES COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

AGENCE DE DEVELOPPEMENT ET D'INNOVATION DE LA NOUVELLE AQUITAINE

6 ALLEE DU DOYEN GEORGES BRUS
33600 PESSAC

Rapport de Présentation

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association **AGENCE DE DEVELOPPEMENT ET D'INNOVATION DE LA NOUVELLE AQUITAINE** relatifs à l'exercice du **01/01/2025** au **31/12/2025**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du Bilan :	6 472 252 euros
Total des produits d'exploitation :	9 171 212 euros
Résultat Net Comptable :	- 24 342 euros

Fait à Bordeaux,
Le 06 mars 2026

Nathalie PEREZ
Expert Comptable

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	90 490	88 405	2 085	9 385
	Autres immobilisations incorporelles	440 553	157 894	282 659	370 769
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	778 546	603 708	174 839	150 472
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations	500		500	500
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	996		996	996
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	58 042		58 042	58 756
TOTAL (II)		1 369 127	850 007	519 120	590 878
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				957
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	18 404		18 404	9 010
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	2 732 038		2 732 038	3 793 252
	Charges constatées d'avance	169 385		169 385	153 810
	Valeurs mobilières de placement	12 703		12 703	12 459
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	3 020 601		3 020 601	2 145 385
TOTAL (III)		5 953 131		5 953 131	6 114 874
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I à VII)		7 322 259	850 007	6 472 252	6 705 753

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an	58 042	58 756
(2) dont créances à plus d'un an		

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	1 032 163	1 032 163
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	1 165 858	1 182 752
Autres			
Report à nouveau			
	Excédent ou déficit de l'exercice	(24 342)	(16 894)
	Total des fonds propres (situation nette)	2 173 680	2 198 021
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	2 173 680	2 198 021
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques	44 056	220 976
	Provisions pour charges	480 448	395 573
	Total des provisions	524 504	616 549
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 044 547	578 177
	Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	1 255 448	1 298 525	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	611 341	795 664	
Produits constatés d'avance (1)	862 732	1 218 817	
	Total des dettes	3 774 067	3 891 182
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF		6 472 252	6 705 753
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(24 341,54)	(16 894,36)
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		3 774 067	3 891 182
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	409 604	386 660
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	39 309	73 039
	dont parrainages	20 903	47 710
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	8 498 991	8 876 528
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	194 206	498 383
	Utilisations des fonds dédiés		
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 648	
	Autres produits	27 453	5
Total des produits d'exploitation		9 171 212	9 834 615
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	2 497 976	2 189 593
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	592 338	599 654
	Salaires	3 977 034	4 420 905
	Cotisations sociales	1 876 359	2 092 498
	Dotation aux amortissements et dépréciations	152 491	125 130
	Dotation aux provisions	102 161	198 146
	Reports en fonds dédiés		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges	3 844	241 016
Total des charges d'exploitation		9 202 204	9 866 943
RESULTAT D'EXPLOITATION		(30 992)	(32 328)

Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION			(30 992)	(32 328)
PRODUITS FINANCIERS	De participation			
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé			
	Autres intérêts et produits assimilés		11 061	17 230
	Reprises sur dépréciations et provisions			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
	Produits des immobilisations financières cédées			
Total des produits financiers			11 061	17 230
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Intérêts et charges assimilées			927
	Différences négatives de change			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		864	
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des charges financières			864	927
RESULTAT FINANCIER			10 197	16 303
RESULTAT COURANT avant impôts			(20 795)	(16 026)
	Produits exceptionnels			2 070
	Charges exceptionnelles			2 939
RESULTAT EXCEPTIONNEL				(869)
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices			3 547	
TOTAL DES PRODUITS			9 182 273	9 853 915
TOTAL DES CHARGES			9 206 615	9 870 809
EXCEDENT ou DEFICIT			(24 342)	(16 894)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens				
Prestations				
Personnel bénévole				
TOTAL				

ANNEXE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

L'association AGENCE DE DEVELOPPEMENT ET D'INNOVATION NOUVELLE AQUITAINE a pour objet de soutenir le développement de l'économie et de l'emploi dans la région Nouvelle-Aquitaine. L'association intervient de manière opérationnelle par l'accompagnement de projets d'innovation technologiques et non technologiques et par le soutien au développement économique. Les activités de l'association sont menées autour de quatre domaines d'intervention : l'accompagne à la transformation des entreprises, le développement de filières émergentes, l'attractivité et l'implantation des activités, l'animation du réseau régional de l'innovation. Elle dispose pour cela d'une équipe de 80 collaborateurs et bénéficie du soutien plus particulièrement du Conseil Régional.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière (règlement ANC 2022-06) et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **6 472 252 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **9 182 273 euros** et un total **charges** de **9 206 615 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **-24 342 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables sont appliquées conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse sont évaluées à leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers ne sont pas incorporés dans les comptes d'achats, mais sont comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

Cotisations

Les cotisations sont comptabilisées dans les comptes au moment de la signature de la convention pour les institutions et de la réception du bulletin d'adhésion signé pour les autres structures.

Subventions

Jusqu'au 31/12/2024, les subventions d'exploitation étaient enregistrées pour la totalité du montant notifié, en comptes 74. La partie de subvention correspondant à des charges non engagées par l'ADI à la clôture ("sous-réalisation") était constatée en Provision pour Risque et Charge pour les subventions FEDER et REGION NOUVELLE AQUITAINE et en Produit Constaté d'Avance, en diminution des comptes 74 pour les autres subventions.

En 2025, les méthodes de comptabilisation ont été harmonisées et désormais toutes les subventions sont comptabilisées en comptes 74, au prorata des charges afférentes effectivement engagées par l'ADI sur la période. La sous-réalisation étant constatée en PCA ou à l'actif (Subventions à recevoir), en diminution des 74.

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

APPLICATION DU REGLEMENT ANC 2018-06

Le règlement ANC 2018-06 a été homologué par arrêté du 26 décembre 2018 et publié au Journal officiel le 30 décembre 2018. Il s'applique aux exercices ouverts à compter du 01 janvier 2020 mais peut s'appliquer de manière anticipée pour l'exercice en cours à la date de sa publication au Journal Officiel.

L'association a choisi d'appliquer ce nouveau règlement dès l'exercice 2018.

Les cotisations auparavant enregistrées en comptes 757 apparaissaient sur la ligne "Autres produits" du compte de résultat jusqu'à l'exercice clos le 31 décembre 2019. Elles apparaissent sur la ligne "Cotisations" du compte de résultat pour l'exercice clos au 31 décembre 2025.

A compter du 01 janvier 2025, afin de se mettre en conformité avec la réglementation, l'association applique le règlement ANC2022-06 comme indiqué dans l'annexe liée au changement de méthode.

REMUNERATION DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS BENEVOLES ET SALARIES

Les associations dont le budget est supérieur à 150 000 euros et recevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 euros doivent indiquer, dans une annexe de leur compte, les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés.

La rémunération des trois plus haut cadres dirigeants bénévoles et salariés s'élève sur l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 à 278 937 euros.

ENGAGEMENTS RETRAITE

Les indemnités de départ à la retraite sont provisionnées au sein de l'entité.

Le montant total des engagements retraite s'élève au 31 décembre 2025 à 698 357 euros. La gestion de ce risque est externalisée pour 217 909 euros. La provision dans les comptes de l'association au 31 décembre 2025 s'élève ainsi à 480 448 euros.

La méthode retenue tient compte d'une progression salariale de 2% et d'un taux d'actualisation de 3.96%.

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les honoraires du commissaire aux comptes sont comptabilisées au compte de résultat pour un montant de 19 640 euros TTC pour le contrôle légal des comptes.

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Changement de méthode comptable – Première application du règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société applique le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, qui modifie le Plan comptable général applicable aux entreprises industrielles et commerciales (règlement ANC n° 2014-04).

Conformément aux dispositions des articles 831-2 et 831-3 du PCG relatives aux changements de méthodes comptables et à l'exigence d'image fidèle prévue à l'article L. 123-14 du Code de commerce, ce changement de méthode est jugé justifié en ce qu'il permet une meilleure information des tiers sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de la société.

Conformément à l'article 831-3 du Plan comptable général, la première application de ce règlement constitue un changement de méthode comptable lié à un changement de réglementation appliqué de manière prospective. Les informations requises par les articles 831-2 et 831-3 du PCG relatives aux changements comptables sont fournies dans la présente annexe.

Ce changement de réglementation a principalement pour effets :

- une **nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel**, désormais limité aux éléments résultant d'un événement majeur et inhabituel, certains produits et charges anciennement présentés en résultat exceptionnel étant désormais comptabilisés en résultat courant ;
- la **suppression de la technique des transferts de charges**, qui entraîne de nouveaux traitements comptables des opérations antérieurement enregistrées au moyen de comptes de transferts ;
- la **modernisation du plan de comptes** et des **modèles d'états financiers**, ainsi que l'introduction de **nouveaux tableaux obligatoires en annexe** (notamment pour les immobilisations, amortissements et dépréciations) présentés conformément aux articles 832-1 et 832-2 nouveaux du PCG.

Compte tenu du mode d'application prospectif retenu pour ce changement de réglementation, les comptes annuels de l'exercice 2024 doivent rester présentés selon l'ancien référentiel.

Le reclassement des transferts de charges sur le personnel dans les charges de personnel est de 58 K€ sur les comptes 2025.

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	531 043		562		562	531 043
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	531 043		562		562	531 043
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	184 194		11 422		11 422	184 194
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	514 330		81 447		1 425	594 352
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	698 524		92 869		12 847	778 546
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
FINANCIERES	Participations	500					500
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	996					996
	Prêts et autres immobilisations financières	58 756		1 300		2 014	58 042
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	60 252		1 300		2 014	59 538
TOTAL		1 289 819		94 731		15 422	1 369 127

Amortissements

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	150 889	95 411		246 300
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	150 889	95 411		246 300
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	162 267	4 944		167 211
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	385 786	52 135	1 425	436 497
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	548 052	57 080	1 425	603 708
TOTAL		698 941	152 491	1 425	850 007

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	220 976	(220 976)		
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	395 573	90 014	5 139	480 448
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres		238 262	194 206	44 056
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	616 549	107 300	199 345	524 504
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL	616 549	107 300	199 345	524 504
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			102 161	194 206	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	58 042	58 042	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	18 404	18 404	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	5 320	5 320	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 458	1 458	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	2 700 194	2 700 194	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	25 066	25 066	
	Charges constatées d'avance	169 385	169 385	
	TOTAL DES CREANCES	2 977 869	2 977 869	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 044 547	1 044 547		
	Personnel et comptes rattachés	455 229	455 229		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	499 309	499 309		
	Impôts sur les bénéfices	1 427	1 427		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	299 483	299 483		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	611 341	611 341		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	862 732	862 732		
	TOTAL DES DETTES	3 774 067	3 774 067		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		2 729 359
Autres créances clients		13 406
FACTURES A ETABLIR	13 406	
Autres créances		2 715 953
FRS AVOIR A RECEVOIR	15 759	
SUBV REGION 2025	204 657	
SUBV ACHAT RESPONSABLE ADEME	41 625	
SUBVENTION ACHATS RESPONSABLES CR	18 000	
SUBVENTION POLLUTEC 2025	28 948	
SUBVEFC - ADEME 2024/2025	51 770	
SUBVEFC - REGION 2024/2025	26 995	
SUBVENTION EFC 2026-2027 - ADE	40 000	
SUBV TLNA 2025	21 280	
SUBV BORDEAUX METROPOLE	9 500	
SUBV FEDER 2025	1 535 533	
SUBV SWEENSO 2022-2025	56 821	
SUBVENTION SWEENSO 2025-2028	321 721	
SUBVENTION DIHNAMIC UE 2022-2025	45 344	
SUBV REGION DIHNAMIC 2024-2025	250 000	
SUBV NBNA REGION 2024	48 000	

Charges à payer

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		966 271
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		205 384
FOURNISSEURS FACTURES NON PARV	205 384	
Dettes fiscales et sociales		760 887
CONGES PAYES	452 308	
PERSONNEL CHARGES A PAYER	2 921	
CHARGES SOCIALES S/CP	171 025	
AUTRES CHARGES A PAYER	7 462	
CHARGES FISCALES SUR CONGES A PAYER	93 175	
TAXE SUR LES SALAIRES	33 996	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			169 385
PRESTATIONS		26 786	
LOYERS		87 627	
LOCATIONS		87	
MAINTENANCE ET SOUS TRAITANCE INFOR		40 652	
ASSURANCES		7 221	
FORMATIONS		7 012	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			169 385

--

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en **euros**

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			862 732
SUBVENTIONS		862 732	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			862 732

--

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	Fonds propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise	1 032 163				1 032 163
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	1 182 752			16 894	1 165 858
Autres réserves					
Report à nouveau		(16 894)	16 894		
Excédent ou déficit de l'exercice	(16 894)	16 894		24 342	(24 342)
Situation nette	2 198 021		16 894	41 236	2 173 680
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	2 198 021		16 894	41 236	2 173 680

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Fonds dédiés				
Cf.état Fonds dédiés				
TOTAL				

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				